

Qu'est-ce qu'un risque majeur et comment y faire face ?

Comme de nombreuses communes en France, Saint Léger des Vignes est potentiellement exposée à des risques majeurs. Un risque majeur est un phénomène qui peut entraîner de très graves dommages aux personnes, aux biens et à l'environnement. On distingue deux types de risques majeurs :

- Le risque naturel est une menace découlant de phénomènes géologiques ou atmosphériques aléatoires.
- Le risque technologique est la menace d'un événement indésirable créé par la défaillance accidentelle d'un système potentiellement dangereux. Il est engendré par l'activité humaine et sa probabilité d'apparition est extrêmement aléatoire à cause de la diversité et de la complexité des installations et des structures.

Le dossier départemental des risques majeurs établi par la préfecture recense les risques majeurs par lesquels la commune de Saint Léger des Vignes est concernée à des degrés divers :

- Le risque d'inondation
- Le risque intempéries
- Le risque de transport de matières dangereuses

Afin d'y faire face, des procédures existent. Elles sont regroupées notamment dans le PPRI (Plan de Prévention du Risque Inondation), et le PCS (Plan Communal de Sauvegarde). Ces documents sont consultables en Mairie sur rendez-vous.

En cas d'alerte, il convient **aux habitants** d'avoir les bons réflexes. Les premiers d'entre eux sont de limiter les déplacements et d'appliquer les quelques recommandations énumérées ci-dessous :

Les bons réflexes :



1. Restez à l'intérieur des locaux et pour les personnes à l'extérieur, entrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche, ne restez pas dans votre véhicule.



2. N'allez pas chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer : leurs enseignants s'en occupent, des plans particuliers de mises en sûreté (PPMS) ont été prévus.



3. Se confiner, c'est s'enfermer dans un local clos, en calfeutrants soigneusement les ouvertures, y compris les aérations, après avoir arrêté ventilation et climatisation



4. Ne téléphonez pas, sauf pour donner l'alerte, afin de libérer les lignes pour les secours.



5. Écoutez les messages diffusés par les radios ou par la télévision : France bleu Bourgogne (103.7 FM), France info (101.2 FM) et France inter (95.9 FM ou 162 Khz GO), France 3 Bourgogne.

Attention : ces réflexes peuvent être différents selon le risque :

RISQUE INONDATION

- Fermez et obturez les ouvertures
- Coupez le gaz et l'électricité
- Montez à l'étage
- Ecoutez la radio
- Libérez les lignes téléphoniques

RISQUE INTEMPERIES

- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent (si possible avant l'évènement)
- Fermez fenêtres et volets
- Ecoutez la radio
- Evitez les déplacements à l'extérieur

RISQUE INDUSTRIEL OU TRANSPORT DE MATIERES DANGEUSEES

- Abritez-vous dans un bâtiment
- Barricadez les fermetures (sauf en cas de risque "explosion")
- Bouchez les aérations
- Coupez le gaz et l'électricité
- Ne fumez pas
- Ecoutez la radio
- Libérez les lignes téléphoniques

RAPPEL

- **A l'école, vos enfants sont en sécurité**
- Evitez d'encombrer les lignes téléphoniques
- Disposez d'un poste de radio avec des piles
- Disposez d'un éclairage de secours

Le cas échéant, à la demande des pouvoirs publics : Evacuez

Dans l'éventualité d'une évacuation, préparez-vous à emporter les éléments suivants :

- Médicaments (traitement en cours)
- Papiers essentiels (identité, livret de famille....)
- Une couverture

